

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

SOCIÉTÉ DE SCIENCES NATURELLES, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



33 rue Bossuet, F 69006 LYON

SOMMAIRE

SAVOUREY M. — Premier complément à l'inventaire des Rhopalocères du département de la Savoie (Lepidoptera, Nymphalidae, Genre <i>Erebia</i>). Précisions sur les répartitions de <i>E. manto</i> , <i>E. sudetica</i> , <i>E. melampus</i> et <i>E. triaria</i>	7
Analyse d'ouvrage.	5
Actualités botaniques.	6
Recommandations aux auteurs.	23

CONTENTS

SAVOUREY Michel. — Further information about Rhopalocera in Savoie (France, F 73). (Lep., Nymphalidae, genus <i>Erebia</i>).	7
Book review	5

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : P. BERTHET

Notre Société dispose maintenant d'un FAX. Son numéro d'appel
est le même que celui du téléphone : 04 78 52 14 33

CONSEIL D'ADMINISTRATION : mardi 12 janvier, à 20 h 30

Vote sur l'admission à la Société de :

Mme BORTI Geneviève, 19 Beauvallon-Forêt, 13009 Marseille (*Botanique*).

M. CAPPAROS René, 137 avenue Thiers, 69006 Lyon (*Botanique*).

Mme CHARDON Suzanne, 2 allée de la Pelouse, 38100 Grenoble (*Botanique*).

M. DEVOIZE André, 20 Vie de Chade, 38300 Ruy (*Botanique*).

Mme EHRART Christine, 9 rue Pasteur, 05100 Briançon (*Botanique*).

M. HU Chong, 113 rue Baraban, 69003 Lyon (*Mycologie*).

Mme LE GAILLARD, 471 chemin Le Mont, 42155 Ouches (*Roanne*).

M. MAZERAN Gilbert, 17 bis rue Pierre Brunier, 69300 Caluire et Cuire (*Mycologie*).

M. MUNOZ François-Julien, 15 quai Romain Rolland, 69005 Lyon.

M. NORMAND Jean-François, Résidence Les Coteaux, route du Batard, 69440 Taluyers
(*Botanique*).

M. PAGES Bertrand, 58 rue Jacquard, 69004 Lyon (*Mycologie*).

M. PAYET Vincent, 117 avenue Roger Salengro, 69100 Villeurbanne (*Botanique*).

M. PEREZ Christian, 18 allée des Magnolias, Les Bellons, 13800 Istres (*Entomologie*).

M. PERRIMBERT Antoine, 2 chemin de la Bussière, 69450 St Cyr au Mont d'Or (*Botanique*).

M. PERRIMBERT Pierre, Sammissieu, 01350 Ceyzérieu.

Mme PROST Danièle, 35 rue Hugues Guérin, 69008 Lyon. (*Mycologie*).

Mlle ROMETTINO Anne, 504 avenue du 8 Mai 1945, 69300 Caluire (*Botanique*).

Mme TRAVARD Marie-Claude, 121 rue Suzanne Lacore, 42153 Riorges (*Roanne*).

Mlle VALOMON Annie, 4 rue Henri Rolland, 69100 Villeurbanne (*Botanique*).

Questions diverses.

BOTANIQUE : samedi 9 janvier, à 16 heures

Christian BANGE : La contribution des botanistes lyonnais à la connaissance de la flore
des Alpes.

Maric-Thérèse MEIN : compte-rendu de la session botanique d'avril 1998 en Sardaigne.

Questions diverses.

La réunion se terminera par un buffet amical qui sera alimenté par les apports de
chacun.

SEANCE DE DETERMINATION : Mercredi 20 janvier, à 20 h 30 (cette séance sera plus
particulièrement consacrée aux plantes de Sardaigne).

Bull. mens. Soc. linn. Lyon, 1999, 68 (1).

ENTRETIEN ET CONSULTATION DES HERBIERS : Mercredi 13 janvier, à 16 heures.

ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT :

- jeudi 7 janvier à 20 h 30 (correspondant à l'atelier de décembre décalé d'une semaine),
- jeudi 28 janvier à 20 h 30.

Sorties :

Vendredi 19 mars : repas de la section en soirée. Précisions dans un prochain bulletin.

Session au Maroc du 11 au 18 avril 1999 : adresser le règlement du solde le 10 mars au plus tard, à Jean COLLONGE (22 rue Maréchal Leclerc, 69500 Bron) ou remettre ce règlement lors de la réunion du 13 mars, par chèque libellé au nom de FRAM. Montant acompte déduit : environ 3300 francs par participant en chambre double, 4000 francs en chambre individuelle ; le bulletin de février indiquera le montant précis. L'heure du rendez-vous à l'aéroport de Satolas ne sera connue que quelques jours avant le départ. L'information sera donnée à la réunion du 10 avril ; on pourra aussi téléphoner à la FRAM, au 04 72 61 88 16, à partir du 6 avril (demander Valérie ou Christine). Carte d'identité de moins de 10 ans ou passeport de moins de 5 ans indispensable.

JOURNEE D'ETUDE : *Samedi 6 février.*

« Les végétaux et les conditions extrêmes ».

Ce thème constitue une suite logique des travaux de la journée du 14 mars 1998 (climat et végétation).

Programme de la journée du 6 février prochain :

8 h 45 : Accueil des participants au siège de la Société où se déroulera l'ensemble des interventions.

9 h 00 : Les plantes adaptées aux milieux secs, par Paul BERTHET.

11 h 00 : Les plantes des terrains salés, par Liliane ROUBAUDI.

12 h 00 : Possibilité de déjeuner en commun (dans une cafétéria proche des locaux de la Société Linnéenne).

14 h 00 : Les Lichens, végétaux pionniers, par Claude REMY.

16 h 00 : Les adaptations multiples des végétaux aux conditions de la haute altitude, par Richard BLIGNY.

Pour faciliter l'organisation matérielle, nous souhaitons que les personnes qui désirent participer à cette journée nous l'indiquent lors d'une réunion ou par un mot ou un fax (04 78 52 14 33) au siège de la Société, avant le 3 février.

SCIENCES DE LA TERRE : jeudi 14 janvier, à 20 h 30

Paul HENZI : Le tunnel du Gothard. Etat des avancements des travaux et résultats des études géologiques.

à 18 h 45 précises :

Ouverture du cycle de formation « Géologie et minéralogie » par B. LELONG. Rendez vous à la salle de réunion. Sujets traités :

- Division de la Géologie,
- Acquisition d'un vocabulaire de base.

MYCOLOGIE : lundi 18 janvier, à 20 h 30

Présentation de champignons.

Etablissement du calendrier des exposés et conférences. Chaque participant voudra bien donner titres et mois de passage. Merci.

Questions diverses.

BIOLOGIE GENERALE, ANTHROPOLOGIE, ARCHEOLOGIE :

mardi 19 janvier, à 20 h 30

Conférence :

Gérard HYTE : Outils réglementaires pour la protection de la faune et de la flore.

Questions diverses.

ENTOMOLOGIE : jeudi 21 janvier, à 20 h 30

J.-L. NICOLAS : Supplément à l'atlas des Coléoptères Laparostichi de France de J.-P. LUMARET.

Compte-rendu du dernier conseil d'administration.

Présentation d'insectes.

Questions diverses.

ENTRETIEN DES COLLECTIONS : mercredi 27 janvier à 20 h 30.

Samedi 30 janvier, à 12 heures, au restaurant du Lyon Olympique Universitaire, 50 quai Fillon, 69007 Lyon : repas de l'entomologie : 90 francs vins compris. Venez nombreux et en famille. Si vous avez des insectes en double apportez-les pour les donner ou les échanger. Inscriptions auprès de P. MARCHAL au plus tard à la réunion de janvier (tél. 04 78 84 98 63). Les collègues d'autres sections qui voudraient être intronisés dans l'entomologie sont cordialement invités.

UN TÉMOIGNAGE : Je ne résiste pas au plaisir de publier la petite lettre que nous a adressée un de nos jeunes membres.

A tous,

Je vous envoie ces quelques mots pour vous prévenir de mon changement d'adresse en direction de la capitale.

N'étant dorénavant plus sur Lyon cette année, je tenais à vous remercier tous de la chaleureuse ambiance que j'ai été agréablement surpris de trouver autour de vous au siège de la Linnéenne. Cette raison parmi beaucoup d'autres me pousse à reconduire mon abonnement cette année. J'espère avoir l'occasion de passer de temps en temps.

Encore un grand merci.

Nicolas

Notre conseil d'administration constatait récemment une diminution du nombre des adhésions. En tant que vice-président de notre société, je ne peux que vous dire une chose : attirez et recrutez un maximum de jeunes, accueillez-les, faites-les participer, faites leur aimer votre discipline sans qu'ils se sentent à l'école. Notre association a un grand besoin de jeunes naturalistes pour assurer un jour sa continuité.

P. MARCHAL

RESEAU ENTOMOLOGIQUE RHONE-ALPIN

La 11^e réunion des membres du Réseau entomologique rhône-alpin aura lieu le samedi 6 mars 1999 à Grenoble au Muséum d'Histoire naturelle de Grenoble, organisée par le Club entomologique dauphinois « Rosalia ».

Les propositions de communication et les demandes d'information peuvent être adressées à Messieurs :

- Gérard COLLOMB, 31 rue Pascal, 38100 Grenoble.
- Jacques DALMON, rue du Doyen Gosse, 38700 La Tronche.

JARDINS ALPINS : mardi 26 janvier, à 20 h 30

Gilles DUTARTRE : Flore de la Sardaigne (projection de diapositives).

Etablissement du calendrier des sorties et visites de jardins.

Questions diverses.

Bull. mens. Soc. linn. Lyon, 1999, 68 (1).

GROUPE DE ROANNE :

CONFÉRENCES :

Le deuxième lundi de chaque mois à 18 h 30, Centre Pierre Mendès-France, salle Anatole France (rez de chaussée). Toutes les conférences sont gratuites.

Lundi 11 janvier 1999 : Assemblée générale, suivie d'une projection de diapositives ; séance animée par le Dr POPINET.

Lundi 8 février 1999 : L'île de la Réunion : la culture de la vanille, par Anne PILONCHÉRY.

BIBLIOTHÈQUE :

Le deuxième lundi de chaque mois, à 18 heures, Centre Pierre Mendès-France, salle n° 27, deuxième étage.

SÉANCES MYCOLOGIQUES :

Le premier lundi de chaque mois à 18 h 30, salle n° 27, Centre Pierre Mendès-France, deuxième étage.

SÉANCES ORNITHOLOGIQUES :

Le deuxième jeudi de chaque mois à 18 h 30, Centre Pierre Mendès-France, salle n° 27, deuxième étage.

Jeudi 14 janvier 1999 : Les pics, par le Dr POPINET.

Jeudi 11 février : Les nids, par le Dr POPINET.

Compte rendu de la séance du 12 octobre 1998

LES PROBLÈMES DE L'EAU DANS LA RÉGION ROANNAISE

par Jean THIERY

PRÉSENTATION DU CYCLE DE L'EAU.

Le conférencier présente tout d'abord le cycle de l'eau à l'échelle de la planète pour rappeler que ce système fonctionne grâce à l'énergie solaire, et qu'il comporte plusieurs réservoirs : les océans, l'atmosphère et les continents, avec le rôle important des forêts grâce à l'évaporation.

Dans la région roannaise, un massif montagneux comprenant les Monts de la Madeleine, les Bois Noirs (1260 m), la Montagne bourbonnaise, constitue un véritable château d'eau. Cette montagne possède un réseau hydrographique très dense avec de nombreuses sources et dans sa partie sommitale, plusieurs tourbières d'altitude constituant de précieux réservoirs d'eau.

Les conditions climatiques, le relief et l'orientation de la montagne par rapport au vent d'ouest dominant expliquent pourquoi la pluviosité est plus forte sur le versant ouest et plus faible sur le versant est (Côte roannaise).

USAGE ET RECYCLAGE DE L'EAU.

Dans la région, l'eau a toujours présenté une grande importance économique. Du XI^e au XVIII^e siècle 27 moulins seront installés le long de la rivière du Renaison. On a dénombré plus d'une centaine de moulins dans l'ensemble de la montagne, et avant l'invention de la machine à vapeur (1776) l'industrie a fonctionné grâce aux moulins à eau.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle les habitants de Roanne utilisaient l'eau des puits et des sources. A partir de 1895, le barrage de Chartrain, situé dans les Monts de la Madeleine, avec 3,5 millions de mètres cube, permettra la mise en place d'un réseau d'eau potable. En pays granitique les eaux sont acides et peu minéralisées. Ces caractéristiques ont été recherchées par l'industrie, les tanneries, les teintureries. Chaque jour, la ville de Roanne et certaines communes de l'agglomération utilisent 34 000 m³ d'eau en moyenne, qui, avant d'être livrée à la consommation, a reçu un traitement conforme à la législation européenne dans une usine située au pied des barrages. Dans une ville moderne il existe un cycle artificiel de l'eau, de l'eau potable aux eaux usées, qui seront traitées dans une station d'épuration intercommunale, dont le principe est l'aération prolongée avec déni-

trification et déphosphoration biologique (165 000 équivalents-habitants). L'eau sort de l'usine avec des caractéristiques compatibles avec le milieu naturel : la Loire. Par un circuit particulier, les boues seront conditionnées pour éliminer les fermentations résiduelles et permettre leur valorisation en agriculture.

Le service de l'eau a un coût. Les taxes et redevances font monter la note à payer. En retour, les collectivités peuvent recevoir des subventions des Agences de Bassin, pour des études ou la réalisation de travaux concernant l'eau potable et l'assainissement.

Pour payer moins, il faut maîtriser la consommation d'eau, sachant que seulement 5 % de notre consommation est liée à un usage alimentaire (boisson, cuisine).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION LOCALE DE L'EAU.

La loi sur l'eau de 1964 visait essentiellement la lutte contre les pollutions et la satisfaction des usagers. C'est pour atteindre ces objectifs que l'on a créé des Agences de Bassin et des Comités de Bassins, dont sept plans successifs ont permis une réduction significative de la pollution des eaux continentales.

Avec la loi sur l'eau de 1992 :

1. Les milieux aquatiques ont une valeur patrimoniale et la protection des milieux aquatiques deviendra dans les années à venir un des objectifs prioritaires.

2. La gestion des eaux à l'échelle d'un grand bassin hydrographique (ex. : Bassin ligérien) doit être une gestion décentralisée, concertée et collective.

3. Des outils de réglementation sont ou seront mis en place : Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Le SDAGE pour le Bassin ligérien a été approuvé par le préfet de la Région Centre le 26 juillet 1996.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est élaboré par une commission locale de l'eau constituée par le préfet du département, en même temps un périmètre est délimité. (Par exemple, il pourrait être pour la Loire amont et ses affluents : de la source de la Loire au bassin de Roanne).

Le SAGE rassemble riverains et usagers sur un territoire cohérent autour d'un projet commun : satisfaire les besoins en eau sans porter d'atteinte irréversible à l'Environnement.

Les Nations Unies souhaitent réaliser une sorte de partenariat mondial de l'eau pour :

- économiser l'eau,
- revoir les techniques d'irrigation,
- traiter les pollutions,
- éduquer pour faire des économies.

L'activité humaine produit des gaz à effet de serre dont la présence dans l'atmosphère piège la chaleur de la Terre, ce qui déséquilibre le climat général en rendant en particulier le cycle hydrographique plus violent, avec des sécheresses et des inondations plus sévères. Le congrès de Rio a mis en évidence l'importance du combat pour l'eau. Ce sera un enjeu important pour le troisième millénaire.

BIBLIOGRAPHIE :

Jean-Louis BONNEMAIN et Christian DUMAS. — *La biologie végétale*. Collection Que sais-je ? P.U.F. Prix 42 F.

Le premier chapitre est consacré à des généralités sur les Angiospermes en insistant sur le programme génétique qui régit le développement de l'appareil végétatif et reproducteur. Il montre la grande spécificité des plantes supérieures et se termine par une classification des végétaux.

Le deuxième chapitre traite de la germination, c'est-à-dire des problèmes de maturation, de dormance, de longévité, pour se terminer par les phénomènes chimiques qui accompagnent cette germination.

Le troisième chapitre concerne l'édification de l'appareil végétatif. Après avoir expliqué la mise en place de la tige feuillée, il aborde la croissance en épaisseur, le rôle des méristèmes dans la ramification, les signaux chimiques. Il se termine par des explications récentes sur les modes de conduction de l'excitation chez les végétaux.

La multiplication végétative est l'objet du chapitre IV. Il choisit l'exemple de la tubérisation, son déterminisme et son contrôle hormonal.

Le dernier chapitre, qui aborde la reproduction des Angiospermes, a le mérite de nous apporter de nombreuses explications scientifiques modernes sur le guidage du tube pollinique, les techniques d'amélioration des plantes mais aussi sur les manipulations génétiques réalisées sur les fruits.